

MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement. Bien que nommé « Myria Actions Durables Europe », le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

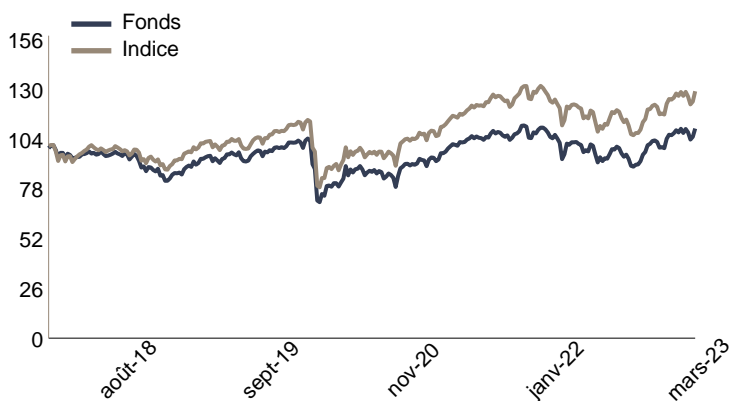
Profil de risque



Chiffres clés au 31/03/2023

Valeur liquidative	1127.25 €	Nombre de positions	65
Actif net du fonds	48.76 M€	Taux d'investissement	98.14%

Evolution de la performance



L'indice de référence est le STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant l'indice était le MSCI Pan Euro (dividendes réinvestis).

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	1.20%	1.29%	-0.09%
YTD	10.33%	10.43%	-0.10%
3 mois	10.33%	10.43%	-0.10%
6 mois	22.21%	21.65%	0.56%
1 an	7.34%	6.38%	0.96%
3 ans	42.23%	49.54%	-7.32%
5 ans	16.22%	37.85%	-21.63%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	16.08%	Ratio de Sharpe	0.41
Volatilité de l'indice	16.48%	Ratio d'information	0.45
Tracking Error	2.13%	Beta	0.97

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
	Commerzbank Ag
	Nestle Sa
	Asml Holding Nv
	Novo Nordisk A/S-B
	Lvmh Moet Hennessy

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Novo Nordisk A/S-B	0.40%	Bnp Paribas	-0.39%
Asml Holding Nv	0.34%	Ing Groep Nv	-0.26%
Novartis Ag-Reg	0.32%	Commerzbank Ag	-0.24%
Lvmh Moet Hennessy	0.29%	Totalenergies Se	-0.19%
Nestle Sa	0.28%	Banco Santander Sa	-0.14%
Total	1.63%	Total	-1.21%

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Nestle Sa	5.42%	Consommation de base
Asml Holding Nv	4.85%	Technologies
Novo Nordisk A/S-B	4.47%	Santé
Lvmh Moet Hennessy	4.28%	Consommation discrétionnaire
Novartis Ag-Reg	3.79%	Santé
Roche Holding Ag	3.15%	Santé
Totalenergies Se	2.91%	Energie
Air Liquide Sa	2.24%	Matériaux
Sanofi	2.20%	Santé
Schneider Electric Se	2.20%	Industrie
Total	35.50%	

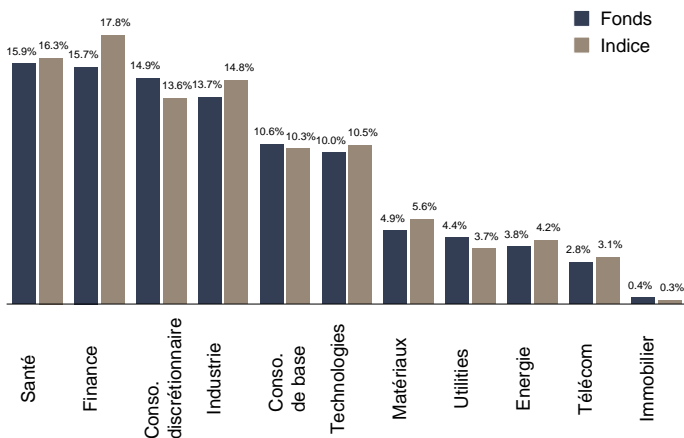
Caractéristiques du FCP

Code ISIN :	FR0013028339	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Droit d'entrée (max) :	5.00%
Date de création :	25/11/2015	Frais de gestion direct :	1.32%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion indirect :	cf prospectus
Centralisation :	14:30	Durée de placement recommandée :	5 ans
Classification AMF :	---		

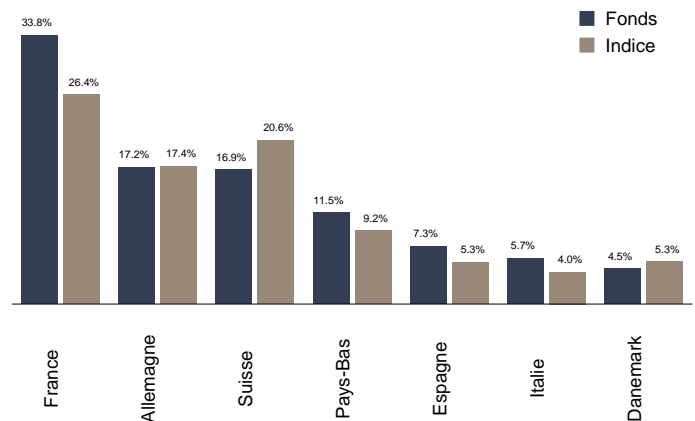
Gérant financier



Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2023													
Fonds	7.66%	1.26%	1.20%										10.33%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%										10.43%
2022													
Fonds	-3.61%	-4.20%	0.43%	-1.06%	-0.05%	-8.33%	6.77%	-4.47%	-5.01%	7.33%	7.10%	-3.63%	-9.77%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	-1.51%	2.90%	6.38%	2.19%	2.50%	0.98%	0.71%	2.62%	-3.43%	4.09%	-3.81%	5.80%	20.55%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.86%	-8.52%	-15.30%	5.19%	2.92%	4.51%	-2.31%	2.24%	-3.24%	-6.15%	13.94%	1.37%	-9.89%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%
2019													
Fonds	4.20%	4.22%	1.73%	4.33%	-4.12%	4.91%	-0.00%	-1.04%	3.25%	-0.40%	2.14%	1.46%	22.27%
Indice	5.78%	4.17%	2.29%	3.61%	-4.78%	4.45%	0.25%	-1.53%	3.81%	0.59%	2.42%	1.98%	25.04%
2018													
Fonds	1.70%	-3.27%	-2.34%	2.34%	-1.06%	-0.28%	1.60%	-0.72%	-0.84%	-6.44%	-0.57%	-6.45%	-15.56%
Indice	1.61%	-4.15%	-1.97%	4.79%	-0.38%	-0.49%	3.22%	-2.76%	0.86%	-4.76%	-0.37%	-5.40%	-9.87%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Après un démarrage difficile, le marché actions s'est finalement stabilisé en fin de mois. En effet, dès le 9 mars, la Silvergate Bank, spécialisée dans les crypto-monnaies, annonçait sa faillite, mouvement suivi dès le lendemain par la Silicon Valley Bank puis par la Signature Bank le 12 mars. Bien que non systémiques, ces trois faillites de banques régionales américaines ont mis en évidence les effets pervers de la déréglementation à l'œuvre pendant les années Trump. Pour éteindre la contagion qui menaçait de se répandre comme une trainée de poudre, les autorités américaines ont donc utilisé les grands moyens : garantie des dépôts illimitée et faillites contrôlées avec vente auprès de repreneurs très rapidement trouvés. Par ailleurs, en un week-end, la Banque centrale américaine a entamé un virage à 180 degrés de sa politique monétaire puisque son bilan, en forte réduction depuis près d'un an, a subitement explosé de près de 300 milliards de dollars pour fournir de la liquidité à court terme.

Si l'Europe de son côté pensait être épargnée, c'est en Suisse que les choses ont mal tourné. Après des années d'errance stratégique, le Crédit Suisse a dû se vendre en un week-end à son rival UBS, constituant ainsi un mastodonte bancaire plus systémique encore que les deux banques prises séparément. Mais cette absorption a aussi entraîné des conséquences réglementaires insoupçonnées : le fait d'invalider la subordination classiquement admise entre les différents types d'investisseurs. En effet, alors que les actionnaires auraient dû perdre l'intégralité de leur apport dans la mise en œuvre de la fusion avec UBS, ce sont les porteurs d'obligations subordonnées dites « Additional Tier 1 » (AT1) qui ont été ruinés, tandis que les premiers se sont vu offrir une maigre compensation de 3 milliards de francs suisses. Ce précédent aura sans nul doute des répercussions sur le marché des AT1 dans le futur.

Ces chocs financiers ont créé une très forte volatilité sur l'ensemble des marchés actions mais encore plus sur les marchés de taux d'intérêt, que ce soit sur la dette gouvernementale ou privée. Pourtant, la plupart des actifs affichent des performances en hausse. Ainsi, le CAC 40 et l'Eurostoxx 50 progressent respectivement de 0,8% et de 2%, malgré un secteur bancaire européen en chute de -13,5%.

Bien que ne voyant pas de risques fondamentaux sur la solidité des systèmes bancaires en Europe, par précaution et en attente d'une stabilisation du secteur, nous avons légèrement réduit notre exposition aux banques. Alors que le marché commençait à tester la solidité de Deutsche Bank, nous avons vendu notre position sur Commerzbank. Ainsi, nous préférons rester investi sur des groupes plus solides à l'image de BNP Paribas, Banco Santander ou Unicredit.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés et téléchargées via Bloomberg. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

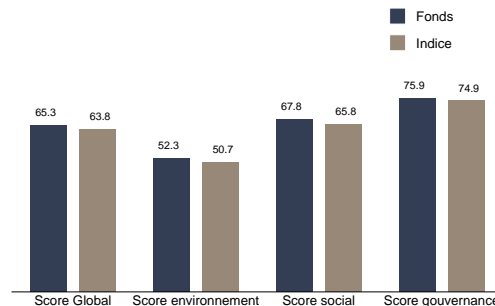
INDICE DE REFERENCE

STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis)

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	65.3	96.94%
Indice	63.8	99.79%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

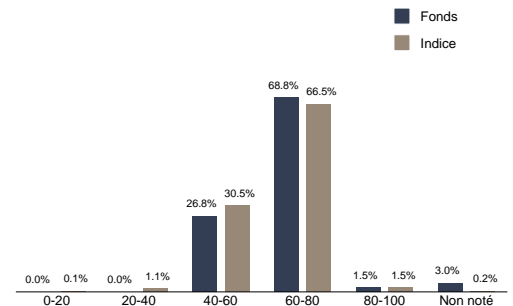
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.45%	84
Roche Holding Ag	3.15%	79
Hermes International	1.49%	78
Ing Groep Nv	1.19%	77
Schneider Electric Se	2.20%	76
Koninklijke Dsm Nv	0.93%	76
Thales Sa	0.35%	75
Capgemini Se	0.88%	75
Unicredit Spa	0.86%	74
Zurich Insurance Grou	1.54%	74
Total	14.03%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/03/2023	Fonds	Indice	Relatif
Total	2963	2903	60

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	1.93%
Siemens Ag-Reg	1.88%
Sanofi	2.20%
Michelin (Cgde)	0.42%
Safran Sa	1.24%
Totalenergies Se	2.94%
Eni Spa	0.89%
Basf Se	0.64%
Iberdrola Sa	2.00%
Schneider Electric Se	2.20%
Total	16.35%

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	39.09%	90.13%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	21.94%	96.94%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	66.93%	95.91%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérées des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères non pertinents d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

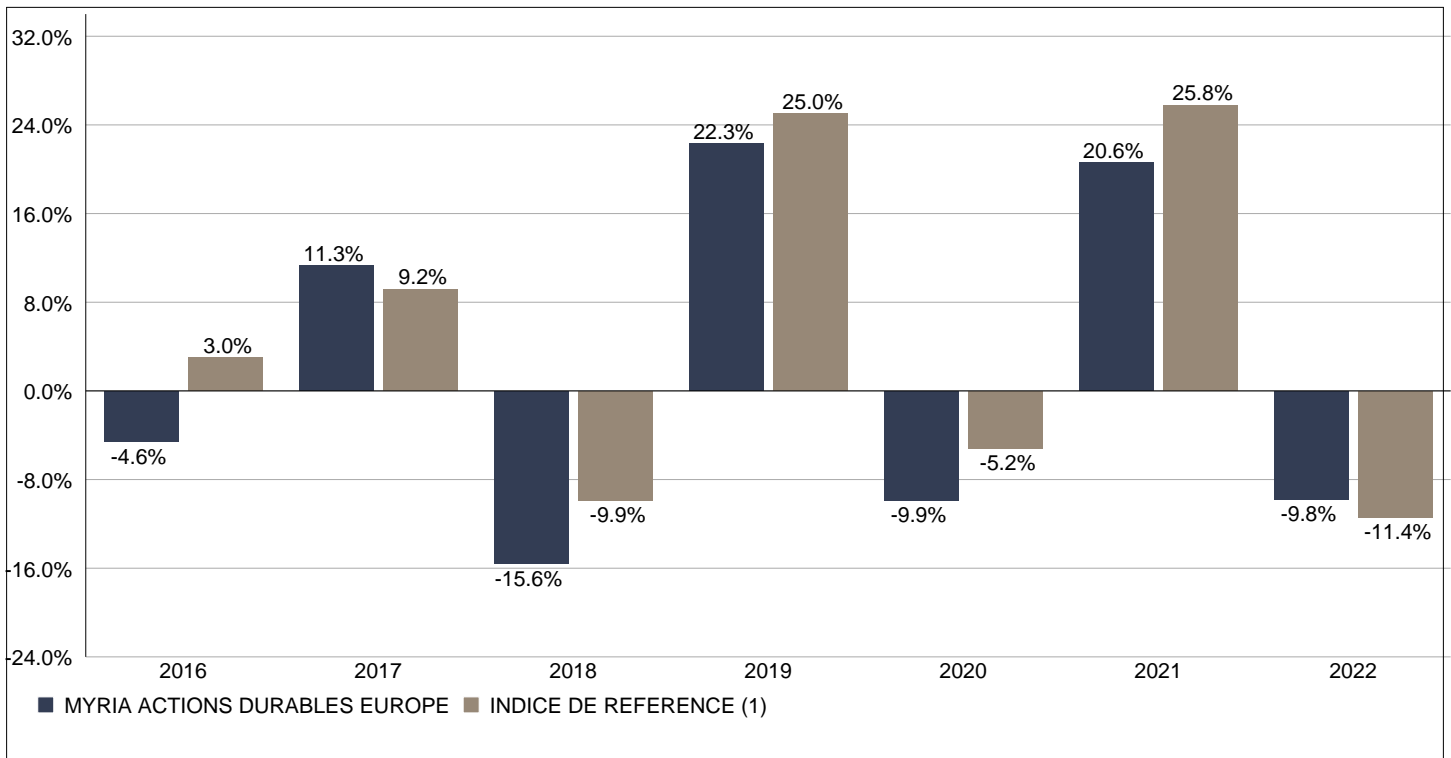
Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription, et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DICI et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 32, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création le 25/11/2015 par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) L'indice de référence est le STOXX Europe ex UK Large® (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant l'indice était le MSCI Pan Euro (dividendes réinvestis).

Date de création : 25/11/2015

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.